

38 EME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE DE L'UNESCO
PARIS, 03 – 18 NOVEMBRE 2015

DECLARATION DU BURUNDI

05 Novembre 2015

**Monsieur le Président de la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO,
Monsieur Président du Conseil Exécutif,
Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,
Auguste assemblée,
Tout protocole respecté,**

Nous voudrions d'abord rendre grâce à Dieu tout Puissant qui nous a guidé tout au long de notre voyage et qui continue d'être à nos cotés durant notre séjour à Paris.

Permettez- moi de vous présenter, au nom du Gouvernement du Burundi, de ma délégation et en mon nom propre les salutations du peuple Burundais et de Son Excellence, Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi

Monsieur le Président

En ce moment inoubliable, nous avons un grand honneur et un réel plaisir de nous acquitter d'un agréable devoir de vous présenter nos vives et sincères félicitations à l'occasion de votre élection comme Président de cette 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO. Nous ne doutons pas que vous allez assurer avec succès les lourdes mais nobles tâches qui vous ont été confiées et vous assurons un soutien ferme de la République du Burundi.

Nous saisissons également cette opportunité pour adresser nos félicitations à l'UNESCO pour son 70^{ème} anniversaire et en particulier à Madame Irina BOKOVA pour la sagesse et la diligence avec lesquelles elle conduit les destinées de notre prestigieuse organisation.

Monsieur le Président,

Le Burundi est en train de se relever difficilement mais courageusement d'une dure crise politico-sociale de plus d'une décennie et très dernièrement des violences pré et postélectorales. Les avancées significatives qu'il est en train de marquer sont dues à la ferme volonté de la population burundaise de se réconcilier et d'œuvrer la main dans la main pour son développement socio-économique ainsi qu'aux soutiens multiformes des pays amis et des organisations internationales dont l'UNESCO.

En effet, l'UNESCO a été toujours aux côtés du peuple burundais au plus fort de la crise en créant la « Maison de l'UNESCO pour la Culture de la Paix au Burundi » en 1994 et qui garde sa dénomination et sa raison d'être même aujourd'hui. Ceci montre à suffisance que l'UNESCO reste

résolument engager pour accompagner le Burundi dans le processus de consolidation de la paix et l'édification d'une société inclusive, pacifique et résiliente dans un esprit de tolérance mutuelle.

Monsieur le Président,

Le soutien de l'UNESCO à l'Etat du Burundi s'est aussi manifesté à travers le Programme de Participation : sept projets ont été approuvés pour le biennium 2014 – 2015 ; à l'heure actuelle, ils ont tous été exécutés et leurs rapports viennent d'être déposés.

L'on ne pourrait pas passer sous silence le programme « *Capacity Building for Education For All – CapEFA* – fonctionnel depuis 2011 et qui aide le Burundi à améliorer la qualité de la formation et de la gestion des enseignants, du moment que le Gouvernement du Burundi a commencé les réformes de son système Educatif par l'Ecole Fondamental de 9ans, Post-Fondamental à l'Education de base et le Système Baccalauréat Master Doctorat au niveau de l'enseignement supérieur.

Monsieur le Président,

Le Burundi est une des victimes des effets dévastateurs des changements climatiques. En effet, c'était le 09 février 2014 que des pluies diluviennes se sont abattues sur les quartiers du Nord de la Capitale Bujumbura faisant plusieurs morts et laissant des familles entières dans la désolation. Nous remercions vivement l'UNESCO qui nous a été très proche notamment à travers l'aide d'urgence aux écoles victimes de cette catastrophe.

D'autres actions de bonne volonté de l'UNESCO à l'endroit du Peuple Burundais se sont aussi manifestées ces deux dernières années entre autres, l'octroi des bourses coparrainées et la facilitation de la coopération des Commissions nationales pour l'UNESCO tant au niveau sous-régional, régional qu'international.

Monsieur le Président

Le Burundi se réjouit de l'alignement par l'UNESCO de « *l'Afrique et l'Egalité des genres* » parmi ses priorités et réaffirme sa ferme volonté de rester fidèle à la Charte de l'UNESCO et à promouvoir ses idéaux de paix et de développement équitable et durable à travers les six programmes phares, profondément intersectoriels, élaborés lors de la consultation d'Abidjan – Côte d'Ivoire - en juin 2012.

Monsieur le Président,

Avec l'appui de l'UNESCO, du Fonds Commun de l'Education et du Conseil Interuniversitaire de l'Afrique de l'Est, le Gouvernement du Burundi a organisé, en décembre 2014, une grande réflexion lors des Etats Généraux de l'Education qui ont connu une grande mobilisation des acteurs et partenaires du secteur éducation. Cette réflexion nous aider à faire une évaluation à mi-parcours de notre plan de développement du secteur de l'éducation et de la formation et à produire une série de

recommandations, 29 au total avec une feuille de route de leur mise en œuvre. Les défis relevés aussi bien au niveau de l'accès, de la qualité et du pilotage du secteur éducation nécessiteront l'engagement de tous. Nous lançons donc un appel à l'auguste assemblée ici réunie de nous prêter main forte.

Monsieur le Président

Au vue des défis en présence qui interpellent notre conscience, l'UNESCO a besoin, aujourd'hui plus qu'hier, de l'engagement des Etats membres pour mettre en œuvre les projets innovant qu'elle ne cessent de présenter.

Ainsi puis-je lancer un appel à l'endroit des Etats membres et aux âmes généreuses pour contribuer efficacement à la réalisation des objectifs dont elle s'est assignée pour le bien-être de toute l'Humanité et la création d'un monde meilleur pour les générations futures.

Monsieur le Président

Auguste assemblée

Je ne saurais terminer mon propos sans réitérer mes vifs et sincères remerciements à Madame la Directrice Générale et souhaite pleins succès à la 38ème session de la Conférence Générale de l'UNESCO.

JE VOUS REMERCIE